



## Spécialité Technologies de l'Information pour la Santé

Lieu de formation : Strasbourg

Validation : Diplôme reconnu par la Commission des Titres d'Ingénieur



### OBJECTIF DE LA FORMATION

L'ingénieur en TI Santé :

- conçoit, développe et optimise la plupart des systèmes d'information courants dans le domaine de la santé : programmation et réseau informatique, traitement du signal et de l'image, visualisation,
- maîtrise les principaux outils d'optiques médicales et de mécanique appliqués au vivant avec une sensibilisation à la robotique chirurgicale et médicale,
- sait prendre en charge les projets de développement des systèmes d'information dans le domaine de la santé.

### EXEMPLES D'INTERVENTIONS

Les applications sont liées :

- aux nouvelles technologies d'assistance médicale,
- à l'assistance à la thérapie et au diagnostic (imagerie médicale, robotique et électronique médicales, suivi d'exams, télémédecine),
- à l'informatisation des centres de soins,
- à l'automatisation des procédés industriels du secteur de la santé (industrie pharmaceutique),
- à la biomécanique,...

### POSTES POSSIBLES

- Ingénieur développement en informatique pour la santé (imagerie médicale, développement d'outils logiciels d'assistance au diagnostic et à la thérapie, IHM, réalité virtuelle et augmentée, simulateurs),
- Ingénieur gestion et organisation des systèmes d'informations pour la santé (data center : télé-diagnostique, mise en place et maintenance des dispositifs de surveillance de patients à distance, sécurité des réseaux informatiques, bases de données...),

- Ingénieur robotique (niveau système, assistance robotique, interfaces avec le vivant),
- Ingénieur bio-mécanique (interactions avec le vivant, système de sécurité, bio-matériaux, prothèses),
- Ingénieur développement de nouveaux produits bio-médicaux : capteurs, électronique médicale (équipements d'imagerie médicale).

### PROGRAMME

Le programme des enseignements est disponible sur le site Internet de l'ITII Alsace : [www.itii-alsace.fr](http://www.itii-alsace.fr)

### PUBLIC CONCERNÉ - DURÉE DE FORMATION

#### Conditions d'accès

Être titulaire d'un BTS ou DUT Industriel

#### Durée de la formation

3 ans

#### Diplôme de niveau I

En 1ère et 2ème années, les alternances s'opèrent toutes les quinzaines (15 jours en école et 15 jours en entreprise).

La formation en entreprise est réalisée sous la conduite d'un maître d'apprentissage.

En 3ème année, les apprenants se consacrent à la préparation de leur Projet de Fin d'Études qui est un projet de type industriel de 600 heures se déroulant sur le temps de présence en entreprise.